



PROTOCOLE SANITAIRE RENTRÉE 2022

La rentrée concerne tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires, sur la base de l'obligation scolaire.

ACCUEIL À L'ÉCOLE

Début des cours du matin : 8h15

Fin des cours du matin : 11h45

Début des cours de l'après-midi : 13h30

Fin des cours de l'après-midi : 16h00

- Maternelles : Accueil dans la classe de 8h15 à 8h45 et de 13h20 à 13h30 (
- Élémentaires : accueil entre 8h05 et 8h15 le matin, entre 13h20 et 13h30 l'après-midi..

INFORMATION SUR LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour la prochaine année scolaire, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre nouveaux niveaux :

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire**. Elle s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) et **quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours**.

| | SOCLE | NIVEAU 1 | NIVEAU 2 | NIVEAU 3 |
|----------------------------------|---|--|--|--|
| Doctrine d'accueil | <ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée | <ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée | <ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée | <ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Hybridation au lycée selon le contexte local |
| Protocole sanitaire | <ul style="list-style-type: none"> Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention | <ul style="list-style-type: none"> Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) Pas de limitation du brassage obligatoire Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service | <ul style="list-style-type: none"> Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) Limitation du brassage par niveau obligatoire Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service | <ul style="list-style-type: none"> Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant le premier degré Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas |
| Activités physiques et sportives | <ul style="list-style-type: none"> Pas de restriction | <ul style="list-style-type: none"> Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives | <ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter | <ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises |
| Protocole de contact-tracing | <p>Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.</p> | | | |



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Une analyse régulière de la situation est assurée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, sur la base notamment des indicateurs fournis par Santé publique France pour différentes échelles territoriales. En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial (département, académie, région) afin de garantir une réactivité ainsi qu'une proportionnalité des mesures.

A la date du 1^{er} septembre 2022 : le Bas-Rhin est au niveau « socle ».

RAPPEL DU RÔLE DES PARENTS

- Faire laver les mains avant le départ pour l'école et au retour
- Ne pas envoyer l'enfant à l'école en cas de symptômes (signes digestifs, cutanés, pertes de l'odorat ou du goût...) ou de fièvre (>38°C). Ils s'engagent alors à contacter le directeur et le médecin traitant afin de réaliser si nécessaire un test de dépistage. Il informera l'établissement du résultat du test.
- Remettre l'enfant à l'endroit et à l'heure indiquée (cf. accueil à l'école)
- Respecter les gestes barrières

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Portez un masque dès 6 ans dans les situations à risque (symptômes, contacts à risque, retour d'isolement)



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum 10 minutes toutes les heures

-
- Donner une bouteille d'eau à l'enfant (boire au robinet sera interdit)
- Préparer son enfant au respect du protocole sanitaire avant le retour à l'école

MESURES LORSQU'UN ÉLÈVE PRÉSENTE DES SYMPTÔMES DU COVID-19

- ⊕ **L'élève sera isolé** sous la surveillance d'un adulte dans une salle dédiée. Nous lui ferons porter un **masque pédiatrique**.
- ⊕ **Nous appellerons la famille**, qui s'engage à appeler **le médecin traitant** afin de réaliser un test de dépistage.
- ⊕ **Si les symptômes s'aggravent et au moindre doute le SAMU (15) sera contacté.**
- ⊕ **La famille informera l'établissement scolaire si le diagnostic Covid-19 est confirmé :** suivre alors le protocole en cours pour l'isolement : à ce jour : **isolement de 7 jours, retour possible à J+5 si test négatif et plus de symptômes depuis J+3. Un plan de continuité pédagogique est mis en place pour l'enfant isolé.**

| |
|--|
| MESURES si 1 CAS DANS UNE CLASSE : Mon enfant est cas contact |
|--|

- ⊕ Les cours en présentiel perdurent quel que soit le niveau
- ⊕ Les familles seront contactées dès un cas avéré dans la classe de son enfant.
- ⊕ Le port du masque n'est pas obligatoire, mais vivement conseillé.
- ⊕ Tous les élèves se font tester à J+2 ; un autotest gratuit sera distribué en pharmacie sur présentation de l'attestation remise par l'école.

Pris connaissance le :

Signature :